



Accompagnement des artistes au rSa :
comment conjuguer le travail entre différents
services de collectivités et partenaires
territoriaux

Webinaire Ideal Co
Mardi 7 mars 2023

Virginie LANDELLE – Chargée d’insertion Public Artistes – virginie.landelle@lot.fr / 05.65.53.44.45

Introduction

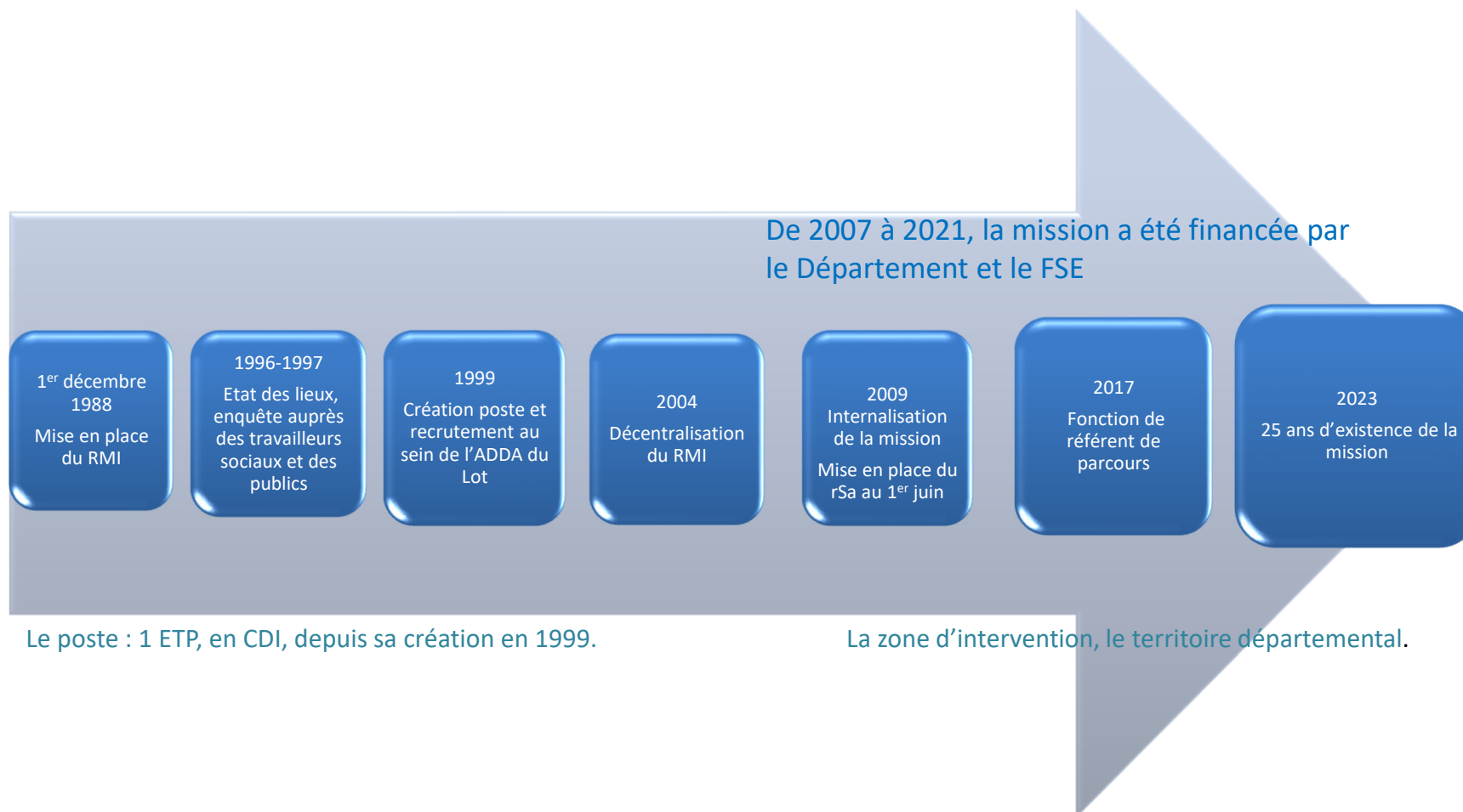


Les métiers d'art sont avant tout des métiers de passion. Il est difficile de comprendre les enjeux de ce secteur si on n'intègre pas cette donnée essentielle. Travailler dans les métiers d'art, c'est souvent l'engagement d'une vie. La condition professionnelle des artistes est en grosse partie, tributaire de l'exploitation économique de leur travail. Ces métiers constituent une richesse, socle de l'exception culturelle française, mais ils sont avant tout précaires et fragiles.

Le Lot, pour présenter ce territoire sur lequel je travaille, a toujours été une terre d'accueil pour artistes, de par son histoire, de par son cadre de vie, de par ... Le territoire départemental d'une densité de population de 175000 habitants, a toujours bénéficié d'un tissu culturel et artistique très dynamique.

Dans le cadre de la thématique proposée ce jour, pour information : en janvier 2023, le Département comptabilisait 4013 foyers bénéficiaires du rSa; pour un coût annuel de l'allocation de 25 M€.

Historique de la mission



Le dispositif départemental lotois



Depuis la création de la mission jusqu'à 2016, mes fonctions se caractérisaient par mon expertise dans le domaine culturel et artistique, ma capacité d'analyse technique et règlementaire.

Début 2016, le Département du Lot a mis en place une action sur l'accompagnement dans le cadre du RSA intitulé « RSA et Polyvalence de secteur ». Le groupe pilote ayant approuvé la faisabilité de pratiques professionnelles communes, la collectivité a déployé des outils, à l'ensemble des acteurs du Département référent du dispositif RSA avec pour objectifs :

- D'harmoniser les techniques et pratiques d'accompagnement.
- De faire du contrat d'engagement réciproque un outil d'accompagnement.

Le guide pratique du référent a été élaboré par le groupe pilote durant cette action.

A compter de 2017, l'évolution de la mission en lien avec la réorganisation a conduit à la mise en œuvre de la référence de parcours.

Le Département a souhaité se réorganiser pour assurer dans les meilleures conditions possibles :

- **Un service public de qualité adapté aux besoins des habitants.**
- **La proximité avec l'utilisateur et la réactivité de réponse à l'utilisateur.**
- **L'ancrage dans le territoire.**
- Une adéquation du découpage territorial avec les bassins de vie et les périmètres d'intervention des autres partenaires.



La méthode d'accompagnement

La Méthode d'Accompagnement et de Pilotage des Parcours d'Insertion (MAPPI®) contribue à organiser le travail individuel et collectif d'accompagnement en fixant des repères méthodologiques et pratiques.

Des outils, des techniques, des méthodes ont été formalisés afin de répondre aux demandes avec comme objectifs de :

- Structurer une démarche dans laquelle l'ensemble des professionnels se retrouve.
- Garder en permanence l'accompagné décideur de son parcours.
- Développer des réflexes professionnels rassurants et efficaces.

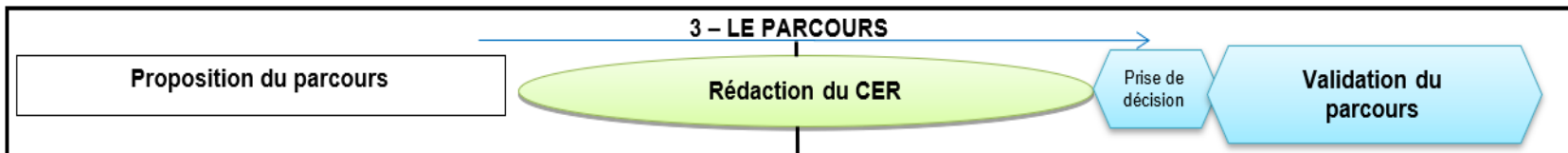
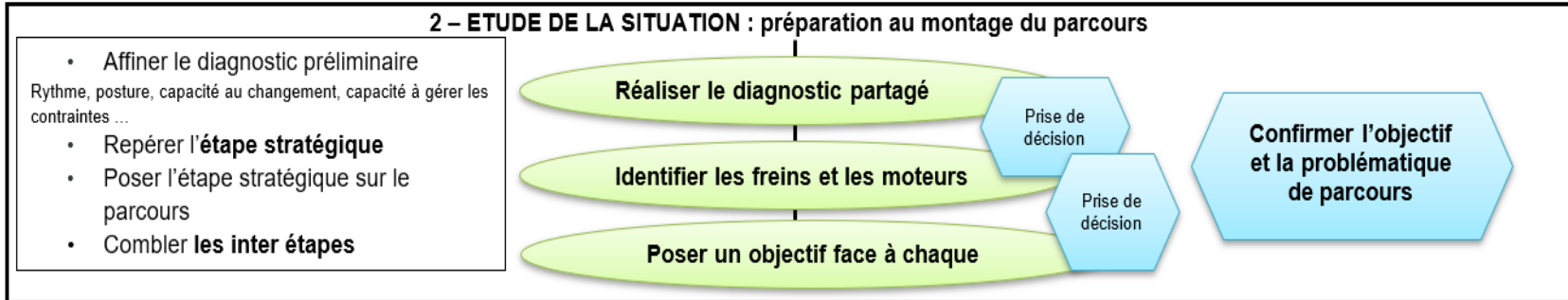
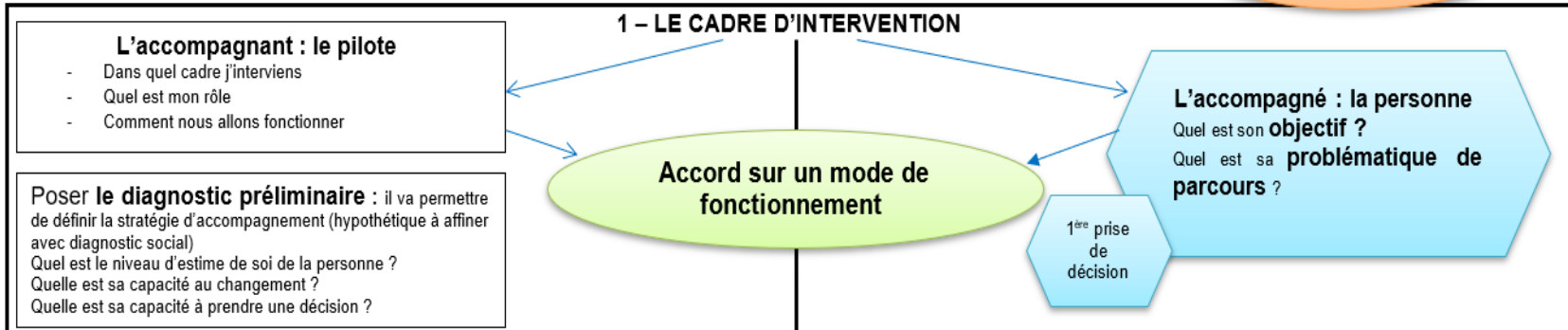
La méthode MAPPI® permet notamment :

- De **structurer le travail d'accompagnement.**
- De **clarifier le rôle et le positionnement de l'accompagnant.**
- D'**augmenter la visibilité des actions proposées.**

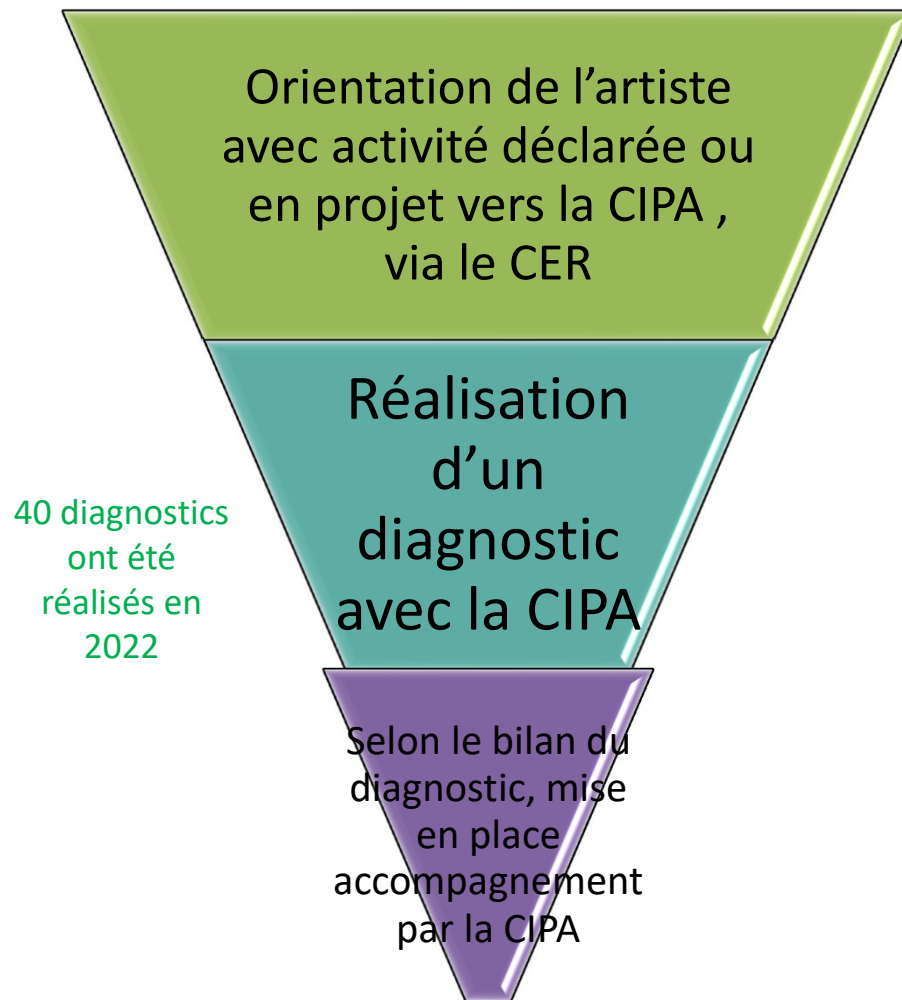
Cette méthode est venue conforter, confirmer mes pratiques professionnelles.

L'idée générale :
 « Voilà ce que je peux vous apporter. Voilà comment je vous propose de travailler. Je vous apporte ma technique, ma méthode, mes connaissances ; vous décidez, faites des choix... »

LA PHASE D'ACCUEIL :
 « Du premier contact à la rédaction du CER »



Le fonctionnement de la mission



Réaliser des diagnostics professionnels auprès du public

- Réaliser le bilan des acquis et potentiels
- Repérer avec la personne les freins à son insertion professionnelle et les ressources mobilisables
- Elaborer un plan d'action adapté

Accompagner le parcours individualisé d'insertion professionnelle

- Orienter et conseiller les publics dans leur parcours
- Soutenir le développement de l'activité ou accompagner la cessation d'activité
- Développer et animer la relation avec les acteurs professionnels, économiques, administratifs, juridiques...
- Contractualiser chaque accompagnement réalisé sous forme du CER

Participer à l'élaboration de la politique Départementale d'insertion

- Participer au recensement des besoins afin de répondre à l'offre d'insertion
- Tenir un bilan statistique et qualitatif des activités réalisés et des public suivis
- Travailler sur de l'ingénierie de projets

Les leviers actionnés



Il s'agit de créer les conditions permettant la réalisation du projet professionnel ou le développement de l'activité de l'utilisateur.

- Travailler sur l'adéquation profil/projet
- Se former ou acquérir des connaissances en corrélation avec le projet, pour monter en compétences
- Orienter vers des structures professionnelles et partenaires
- Aider financièrement l'utilisateur – plafond de 900€
- Suivre tous les aspects de l'étude du projet de sa faisabilité à son développement, voire le deuil pour une réorientation professionnelle indépendante et/ou salariale

Le Département accompagne les usagers en mobilisant les ressources internes et externes, les partenaires qui maillent le territoire lotois. Sa volonté première étant de sécuriser les parcours professionnels et de favoriser une sortie du dispositif du rSa pérenne.

Les critères, les conditions de suivi, les domaines d'intervention



Les publics non orientés vers la Chargée d'insertion Publics artistes (CIPA) :

- Le public artiste âgé de 60 ans et plus
- Le public artiste accompagné par ailleurs au titre de leur activité
- Les personnes qui ne sont pas mobiles (permis et véhicule) quand ce critère est une condition nécessaire au développement de l'activité indépendante ou salariale.
- Les personnes en orientation professionnelle (orientées Pôle Emploi dans le cadre d'une recherche d'emploi alimentaire)

Cependant, à tout moment, je peux être sollicitée ponctuellement pour répondre à ces publics au regard de leurs activités artistiques, culturelles...

Les conditions de suivi :

- Être soumis aux droits et aux devoirs
- Durée d'accompagnement illimité dans le temps (en cours d'étude)
- Moyenne de durée d'accompagnement : 2,5 ans

Les domaines d'intervention :

- Coaching
- Réalisation démarches administratives diverses
- Création d'entreprise, démarches auprès du CFE
- Création d'outils de comptabilité
- Recherche de lieux de diffusion
- Recherche de formations et leurs financements
- Mise en relation avec des partenaires et autres professionnels
- Recherche de fonds et d'aides (FDI)
- Recherche d'emploi complémentaire
- Aide à la cessation d'activité
- Stratégie de communication

L'accompagnement est adapté en fonction du profil de la personne, de ses aspirations, de ses besoins, et également de la réalité sociale et économique.

Focus 2022/2023



Une photo-bilan 2022 :

- ✓ 139 personnes (64 femmes et 75 hommes)
- ✓ 19 personnes originaires du Lot, 16 d'origine étrangère
- ✓ 104 personnes venues s'installer sur le Lot par choix de vie
- ✓ 116 personnes accompagnées en 2022
- ✓ 112 CER réalisés

Focus sur les sorties :

43 personnes sont sorties du dispositif du rSa, via :

- ✓ Des revenus supérieurs
- ✓ Des emplois salariés
- ✓ Le régime de l'intermittence

Une photo au 06/03/2023 :

- ✓ 95 personnes en portefeuille
- ✓ 80 personnes accompagnées
- ✓ 15 personnes en période de diagnostic
- ✓ 27 accompagnements « allégés »
- ✓ 6 personnes percevant uniquement de la prime d'activité sur le 1^{er} trimestre

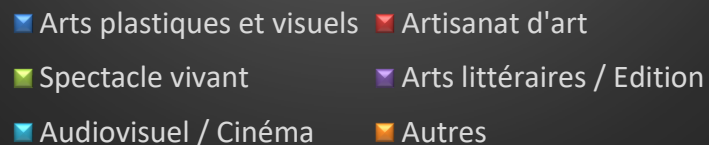
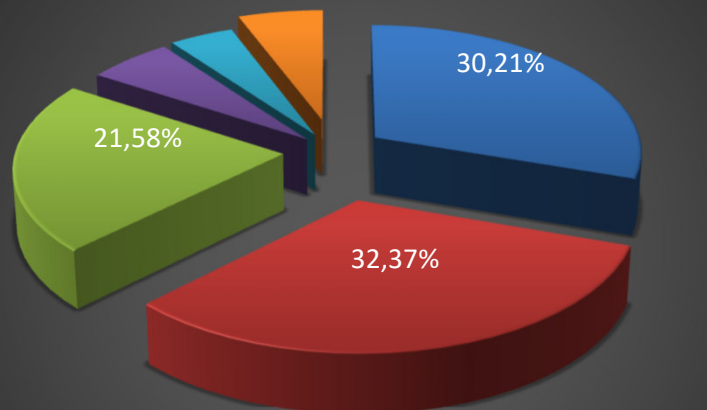
Focus sur les sorties :

11 personnes sont sorties du dispositif du rSa depuis le 01/01/2023

La typologie du public et des activités



Domaines d'activité



- ✓ 54% d'hommes (46% au niveau national)
- ✓ 30,93% ont plus de 50 ans (26% au niveau national)
- ✓ 65% sont des personnes seules, 18% sont des foyers monoparentales
- ✓ 46% dans le dispositif depuis moins de 2 ans
- ✓ 58% ont un niveau d'études allant du Bac + 2 au Doctorat

Les aspects négatifs/positifs : référence rSa, partenariats ...



L'internalisation au sein du service Insertion :

A eu des aspects positifs au regard de l'évolution de la mission, mais également

- > Un éloignement du réseau professionnel sur le territoire départemental et régional (centres d'art, musées, galeries, salles de spectacle, salles de concert, SMAC, compagnies de danse, de théâtre, associations culturelles, fédérations...)
- > L'interruption de financements et de moyens humains pour des projets collectifs (expositions/concerts)
- > L'absence de synergie professionnelle (recherche de réseau type réseau Ressource Arts Visuels / <http://ressource-arts-visuels.fr/>)

La référence rSa :

- > Une perception nouvelle de la mission avec de nouveaux secteurs d'intervention (CER)
- > Une perte de lien avec les assistants sociaux territoriaux

Le financement FSE :

Fin de financement au 31/12/2021

- > Une lourdeur administrative durant les entretiens, et dans le suivi administratif des dossiers

Les partenaires en lien avec le service Insertion et mon domaine d'intervention :

- > Les contacts auprès des différents organismes tels que l'URSSAF, les SIE, les chambres consulaires...
- > L'accès aux informations de la CAF et de l'Insertion (accès à des logiciels tels que CDAP ou IODAS)

Les services du Département :

- > Travailler sur une modification des représentations des publics accompagnés que peuvent avoir les autres services
- > Avoir une volonté commune de co-construction de projets

25 ans d'existence



Depuis sa création, la mission a dû s'adapter à ses différents environnements (associatif, institutionnel, financier, règlementaire,...). Seule une constante, la présence sur le territoire d'artistes et artisans d'art, dans une quête économique de leur travail, mais aussi dans la volonté d'avoir un cadre de vie et de travail.

Depuis la crise de 2008, bon nombre d'artistes ont quitté les métropoles, ou des villes plus grandes en densité de population, pour se délester de charges mensuelles trop onéreuses, et s'offrir un cadre de vie plus en adéquation avec leurs aspirations. Mais quid de leur exploitation économique !

Depuis la pandémie de 2020, le rapport au travail a évolué avec un monde du travail qui s'est transformé. Bon nombre de personnes et pas uniquement dans le secteur de l'art, aspirent à la même ambition : trouver un bon équilibre entre vie personnelle et vie professionnelle.

Suite au premier confinement, il a été constaté une mutation des populations et une augmentation des installations sur le territoire, avec cette aspiration.

L'évaluation est donc en constant mouvement, et doit être perçue comme une grille de lecture permanente et non comme une donnée définitive.